



www.asso-apal.fr

CONTACT ÉLEVAGE

Journal n°88 • Mars 2022

DÉMARCHE CARBONE COMMENT S'ENGAGER ?

PAGE 9



CONGRÈS FNB

L'APAL
TÉMOIGNE

PAGE 3



LOI ÉGALIM 2

CONTRACTUALISATION
OBLIGATOIRE

PAGE 5



SANITAIRE

MISE À
L'HERBE

PAGE 14



Contractualisation obligatoire, pourquoi en sommes-nous arrivés là ?

ÉDITO

Stéphane PEULTIER

Président de L'APAL'

Quelques chiffres traduisent l'urgence de consolider la production par la prise en compte des coûts de production. La décapitalisation est déjà enclenchée avec un recul global de 600 000 vaches sur les 4 dernières années. Une baisse de 30 % de détenteurs de vaches allaitantes au cours des 10 dernières années est constatée. Le revenu annuel moyen est de 8 600€ pour un éleveur allaitant. 50 % des VA sont détenues par des éleveurs de plus de 55 ans. La concurrence

du végétal est très présente, surtout dans notre zone polyculture-élevage.

La filière n'a pas su rémunérer correctement le premier maillon, la loi egalim 1 n'a pas été concluante. Tous ces facteurs ont conduit le législateur à mettre en place la loi egalim 2.

Nous accompagnerons nos adhérents, éleveurs et commerçants, dans la mise en place de la loi.

L'APAL' a déjà signé plusieurs contrats cadres (filrière LIDL, Les Eleveurs du Grand Est, Le Goût de la Proximité, Prim'herbe, Label Rouge Carrefour et Elsass Viande, Un Eleveur Près de Chez Vous...).

Pour nos démarches un modèle de contrat sera diffusé aux adhérents concernés. Pour les autres animaux, un modèle de contrat (éleveur-1^{er} acheteur) est disponible sur notre site www.asso-apal.fr ou sur le site www.interbev.fr.

FOIRE AUX BŒUFS

La foire au bœuf de novembre a enfin été ouverte au public et a permis une nouvelle édition du concours de présentation de viande avec les apprentis bouchers du CFA de Laxou.

Les animaux se sont vendus entre 6,5 € et 13 € le kilo. La fréquentation était bonne, avec des bouchers de la boucherie traditionnelle et des grandes surfaces. Nous cultivons les relations tout au long de l'année avec les distributeurs et donc les acheteurs n'hésitent pas à venir à la foire aux bœufs et à payer un peu plus cher pour un animal primé, sur lequel ils pourront communiquer en magasin.

Témoignage

Lucien GRISE

Gagnant du concours de présentation de viande



Nous avons été bien accueillis, notamment par les éleveurs. Ce concours nous a permis de travailler de la viande de qualité Label Rouge. Il permet aussi de faire le lien entre l'élevage et la viande.

Voir les bêtes sur pieds complète notre formation. J'ai aussi apprécié d'échanger avec les éleveurs. Ils sont fiers de notre travail parce qu'on met en avant leur produit.

Notre but commun est de produire une belle bête et de servir au client une belle viande pour qu'il soit satisfait.



Le concours de présentation de viande est une occasion de faire se rencontrer l'ensemble des professionnels de la filière. Les 6 participants devaient présenter une côte de bœuf et un rosbif. Ainsi préparées les viandes ont constitué les lots d'une tombola. Leur professeur Mickaël Mourant a souligné que c'était une bonne expérience et une bonne vitrine pour mettre en valeur une profession où les vocations manquent.

On vient en famille à la foire aux bœufs !

M. Trussart et ses enfants, de Montiers-en-Der, ont remporté le prix d'honneur Blonde d'Aquitaine.



PROCHAINE FOIRE AUX BŒUFS
30 MARS 2022

À LANEUVEVILLE-DEVANT-BAYON



Le Grand Prix d'Excellence Blason Prestige remis à Christophe TRONCY (GAEC du Patural)

— Céline CHAUDRON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'APAL'

L'assemblée générale de l'APAL' s'est déroulée le 21 janvier, nous l'espérons pour la dernière fois en visioconférence.

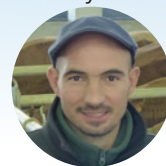
Les membres du conseil d'administration étaient invités à se rendre dans les locaux de l'APAL'. C'est donc une AG statutaire qui a eu lieu. On pourra retenir une validation des comptes qui révèlent une bonne santé financière de l'association. Le rapport d'activité a mis en avant les nouveaux contrats filières, les nouveaux services ainsi que les moments forts de l'année. L'activité de l'APAL' est croissante et ses filières en augmentation de volume, mis à part pour les ovins et les jeunes bovins laitiers pour lesquels la production est en déclin.

Ont quitté le conseil d'administration :

Francis André

Geoffrey Gérard

Patrice Leroux



Nous les remercions pour leur implication.

Nouveau membre du bureau :

- Fabrice Couturier



Nouveaux administrateurs

PORTRAIT Laurent Champenois

Éleveur de charolaises et de blondes d'Aquitaine, dans la Marne, à Merlaut.



À 48 ans, et 3 enfants, il travaille sur son exploitation Earl des Soussais, avec sa femme, salariée.

Laurent est engagé dans différentes structures agricoles et défend un état d'esprit de travail en collectif. Il fait partie d'une CUMA et prône le travail en commun. Il lui a alors semblé naturel de s'impliquer à l'APAL' pour fédérer les éleveurs et avancer sur la contractualisation et les différents services proposés aux adhérents. Engagé dans la démarche « le goût de la proximité », il est, pour lui, essentiel de travailler sur le développement des filières.

PORTRAIT Christophe Niedercorn

élève 190 VA limousines avec son fils au sein du Gaec du Bois St Paul à Laneuveville-en-Saulnois (57).



Les mâles sont vendus brouillards, les génisses et les vaches de réforme sont engraisées. Il est engagé en label rouge Blason Prestige depuis ses débuts à l'APAL', en 1997. Ses animaux sont valorisés dans cette filière, également en Le goût de la Proximité et en Lidl pour les moins conformées. Il y a 2 ans, avec l'installation de son fils, il a doublé son cheptel. Il croit en l'intérêt économique de l'élevage. Christophe Niedercorn est actif au sein du réseau FDSEA 57 dans différentes commissions. En tant que nouvel administrateur de l'APAL', il souhaite participer à la promotion des filières qualité et promouvoir l'élevage dans sa globalité.

_ Céline CHAUDRON

CONGRÈS FNB

Le 3 février, Stéphane Paultier et Jean Philippe Thomassin se sont rendus au congrès de la FNB à Aurillac. Lors de la table ronde sur le thème de la loi égalim 2 et en présence de Julien Denormandie, ministre de l'agriculture, ils ont témoigné de l'expérience de l'APAL' sur les contrats cadres.





Votre allié pour le pilotage de votre exploitation

-  **Enregistrement** facile de vos interventions
-  **Valorisation** rapide et facile de votre traçabilité
-  **Calcul automatique** de vos indicateurs technico-économiques



Eric Brondani



07 87 16 92 67



ebrondani@isagri.fr

CONTRACTUALISATION : MODE D'EMPLOI

Le modèle de contrat et la totalité des explications sont disponibles sur le site internet de l'APAL'.

Donner **des leviers supplémentaires** pour renverser la logique en place, où l'amont est toujours « variable d'ajustement » voilà l'enjeu de la contractualisation.

Rappelons que contractualiser, c'est obliger à la transparence et à définir préalablement un prix, **en rapport avec le coût de production.**

- **L'éleveur peut contractualiser avec tout type d'acheteur :** négociant, abatteur, boucher, distributeur ou restauration, ... (mais aussi éleveur-engraisseur dans le cas de vente de bovins à engraisser).

UN CONTRAT ENTRE ÉLEVEUR ET 1^{ER} ACHETEUR

- **Des contrats sont possibles avec plusieurs acheteurs pour une même catégorie de bovins :** l'éleveur peut signer pour une même catégorie avec plusieurs acheteurs, et selon un prix (ou formule de prix) différent.

Le contrat précise le prix, la catégorie de l'animal, la quantité sur une période donnée, les périodes de livraison, la qualité (race, catégorie, âge, poids, conformation), la durée (minimale de 3 ans). Il peut être modifié par un avenant signé. Une marge de variation des volumes peut être mentionnée. Éleveur et acheteur s'engagent à s'informer des perturbations éventuelles à la production ou à la commercialisation. Si le problème ne peut être solutionné rapidement, le contrat peut être revu. Les modalités de livraison sont aussi stipulées.

Entre conserver sa liberté sans perspective de rémunération, ou agir pour fixer un juste prix, l'APAL' préconise d'agir !

La formulation du prix

2 options sont proposées dans la loi :

- **Prix « déterminé », fixe** (x euros/kg), et modalités sur l'actualisation

- **Prix « déterminable »** c'est-à-dire une **formule de calcul** fondée sur **des indicateurs de référence** (coût de production, prix

de marché, surcoût qualité, ...) et leur valeur au moment de l'enlèvement

- ▶ L'indicateur de coût de production issu de la méthode Interpro est « **indicateur de référence** » (et l'acheteur ne peut pas opposer un autre indicateur de coût de production à celui présenté dans la proposition).

- ▶ Les indicateurs de cotation FranceAgriMer sont disponibles pour définir un (des) indicateur(s) de marché

Formule de calcul du prix

Le prix payé à l'éleveur sera calculé selon l'application de la formule suivante pour "l'animal de référence" de conformation "à préciser".

(Classe de conformation au tiers de classe pour « l'animal de référence », pour la catégorie de bovin objet du contrat: exemple JB U-). Le prix sera constitué de l'indicateur relatif aux coûts de production plus d'au moins un autre indicateur.

Un pourcentage de l'indicateur relatif aux coûts de production + un pourcentage de l'indicateur de prix de marché "cotations" (déduire de la cotation "entrée-abattoir" les frais d'approche exploitation-abattoir)

+ un montant lié à l'indicateur de qualité

(« surcoût » lié au cahier des charges)

+ un montant lié à l'indicateur spécifique

(par exemple valorisation d'une race spécifique)

Tunnel de prix

(clause obligatoire à faire figurer sur les contrats en viande bovine)

Le prix calculé en fonction des indicateurs précités oscillera entre un montant minimum et un montant maximum. C'est le tunnel de prix.

Ces montants doivent être définis dans le contrat : ce peut être une valeur fixe ou par exemple un pourcentage du coût de production.

Le contrat doit prévoir le prix des animaux non-conformes.

_ Source FNB



Le 11 février, l'APAL a réalisé une présentation de la loi égalim 2 pour les acheteurs désignés. Une vingtaine de commerçants étaient présents. Didier Bloch, représentant FFCB de la région Grand Est coanimait la réunion. Le travail de l'APAL' est de faciliter la tâche des éleveurs qui approvisionnent les filières organisées par l'association (LGP-LEGE-Lidl-Label Rouge...). Les contrats avec le 1^{er} acheteur vont être préparés et mis à disposition des adhérents. Pour les animaux vendus dans les autres filières, les éleveurs doivent réaliser des contrats en se référant aux éléments présentés dans l'article ci-dessus.

REDYBLACK – SÉLECTIONNER L'EFFICACITÉ ALIMENTAIRE

Un des intérêts de la nouvelle race RedyBlack, importée par Bovinext, structure créée par la chambre d'agriculture, l'APAL et Elitest, est sa grande capacité à valoriser l'herbe. C'est-à-dire que cette race s'engraisse facilement avec une ration uniquement d'herbe. Dans un contexte où l'élevage a sa part à jouer dans son impact sur l'environnement, il est primordial de rechercher des moyens de produire des animaux à faible coût d'énergie. Elitest a mis en place une sélection basée sur l'efficacité alimentaire pour 7 futurs taureaux reproducteurs. Voici les résultats de ce contrôle.

_ par Noémie WAYDLICH

Le tout premier contrôle individuel en race REDYBLACK a eu lieu du 1^{er} octobre au 10 décembre 2021 à la station d'évaluation d'Elitest, sur le site d'Épinal.

Après une phase d'adaptation d'un mois, les 7 taureaux engagés, sélectionnés sur leur génotypage et leur morphologie, âgés de **13 mois** au début du contrôle, et placés dans des box individuels, ont eu accès pendant **2 mois** à une ration de **mash fibreux à volonté** (15,5% MAT / 14,5% CB / 3% MG / 0,86 UFV / 110 PDI).

Ils ont été pesés 3 fois (début, milieu et fin du contrôle) et la ration distribuée a été pesée individuellement ainsi que les refus de chacun afin de connaître précisément la quantité de matière sèche ingérée pour chaque animal.

L'objectif du contrôle était d'évaluer ces mâles (dev. musculaire, dev. squelettique, croissance, et efficacité alimentaire notamment) pour obtenir des données sur cette nouvelle race et pour sélectionner parmi eux les futurs taureaux reproducteurs de la race dont la semence sera diffusée au printemps 2022.

Les résultats concernant leur croissance sont prometteurs : le **PAT_{15MOIS}** est de **646kg** avec un **GMQ_{MOYEN}** [sur la période de contrôle] de **2042g** et un **GMQ_{MOYEN}** [naissance à fin des contrôles] à **1352g**.



Deux indicateurs de l'efficacité alimentaire ont été calculés : l'indice de consommation (ou IC) et la Residual Feed Intake (ou RFI).

L'**IC_{MOYEN}** calculé sur la période est de **6,6kg de MS** (c'est-à-dire que l'ingestion de 6,6kg de MS en moyenne a permis la production de 1kg de poids vif) (IC compris entre 5,1 et 9,5kg de MS, et inférieure à 7kg de MS pour 6 mâles sur 7).

La RFI est la soustraction entre la matière sèche ingérée observée et la matière sèche ingérée prédite selon le poids vif et GMQ de l'animal (**RFI = MSI_{OBSERVÉE} - MSI_{PRÉDITE}**). Si la RFI est



inférieure à zéro, cela signifie que l'animal consomme moins que prédit, et qu'il est donc particulièrement efficient. Notre modèle est particulier (nouvelle race, ration spéciale, petit effectif) mais cet indicateur nous a permis de classer les mâles sur ce critère d'efficacité alimentaire.

Parmi nos 7 mâles, les meilleurs d'entre eux, issus de différentes lignées, produiront des doses après avoir été testés sur leur fonction sexuelle.

	GMQ contrôle	GMQ naissance	PAT 15 mois	IC	RFI
Unité	g	g	kg	kgMS/kgPV	MS _{observée} - MSI _{prédite}
Minimum	1 411	1257	605	5,1	-0,6
Maximum	2 671	1 502	719	9,5	3
Moyenne	2 042	1 352	646	6,6	1,5

Actuellement, 38 éleveurs sont engagés à Bovinext, cela représente 260 femelles pures dont 130 ayant plus de 2 ans. Les différents acteurs de terrain travaillent à la promotion de la redy-black.



veau 7174 à la naissance



veau 7174 à 7 mois

Pour toutes informations complémentaires ou commande de doses, contactez : Noémie Waydlich chez Bovinext au 06 37 91 66 68

Gaec de Bru à Donneley (57)

Exploitation laitière
VA charolaise et céréales



Nicolas Chamant

Depuis 3 ans, le Gaec de Bru pose des embryons Redyblack sur des génisses Charolaises et procède aussi à de l'insémination. En 2021 il a eu 10 vèlages sur 18 embryons posés. L'objectif de l'exploitation est de monter un petit troupeau.

Les femelles sont gardées pour la constitution du troupeau et pour les mâles : un a été gardé pour la repro, un est parti à la station d'Elitest et 2 ont été castrés pour une valorisation à l'herbe, cette race ayant cette caractéristique d'avoir un gros potentiel de valorisation de l'herbe.

Qu'est ce qui vous motive à développer Redyblack dans votre troupeau ?

C'est surtout la facilité de vèlage qui est intéressante. Et puis

un veau qui naît à 35 kg, qui est très vif au vèlage et qui en 10 à 15 minutes est au pis de sa mère c'est du bonheur.

Vous faites parti de la commission génétique au sein de Bovinext, qu'en retirez-vous ?

L'étude de l'efficacité alimentaire et du persillé sont des sujets très importants pour cette race qui doit promettre un impact carbone réduit et une haute qualité gustative. J'ai goûté la viande, elle est extra ! Ajoutée à sa conformation parfaite pour les portions de viande actuelles, elle va faire partie des animaux privilégiés pour la valorisation de demain. C'est long mais ça va payer.

Avez-vous valorisé des animaux ?

Pas encore et nous devons travailler au développement de la race pour constituer une production suffisante pour répondre à un marché.

Témoignage recueilli par Céline CHAUDRON

INTERVENTION AUPRÈS DES DIRECTEURS DES INTERMARCHÉS DU GRAND EST

Lors de la foire aux bœufs de Noël, l'APAL' est intervenue auprès des dirigeants des Intermarchés du Grand Est pour présenter les avantages des différentes filières : Un Éleveur Près de Chez Vous et les Labels Rouge.

Nous avons insisté sur le fait que pour s'engager dans une démarche l'éleveur a besoin de fournir régulièrement des animaux pour couvrir ses frais engendrés par le cahier des charges. Par exemple, la réalisation d'un Cap2ER, le diagnostic bien-être animal, ou encore une alimentation sans OGM ont un impact économique sur son exploitation.

Nous avons aussi sensibilisé l'auditoire sur la difficulté de la profession à renouveler les générations. Pour continuer à avoir

de la viande locale et française il faut encourager les éleveurs et ensemble défendre notre territoire.



Benoit CARREZ (à droite sur la photo)
Responsable filière viande de Agro Mousquetaire

_ Céline CHAUDRON

RÉGLEMENTATION ET QUALITÉ

GÉOFOLIA MOBILE ONLY : CAHIER D'ÉPANDAGE ET PLAN DE FUMURE À PORTÉE DE MAIN



Marcellin Laratte, éleveur à Broussey-Raulecourt (55), est l'un des premiers à utiliser Géo-folia Mobile Only.

« J'ai opté pour géofolia sur la version mobile parce que ça représente un gain de temps considérable. Lorsque mon pulvérisateur se remplit d'eau, avant d'aller traiter, je remplis sur mon smartphone l'intervention que je vais faire.

On est sécurisé au niveau réglementaire, puisque si le mélange que je vais faire n'est pas bon, j'ai une alerte. C'est aussi très intuitif au niveau de l'utilisation, il n'y a pas besoin de formation. On enregistre en version déconnectée et lorsque le smartphone reprend internet, une mise à jour se fait automatiquement.

C'est un outil vraiment efficace et simple d'utilisation, donc à la portée de tout le monde. »

_ Céline CHAUDRON

Vous souhaitez passer en version mobile ? Vous souhaitez enregistrer votre cahier d'épandage et votre plan de fumure aidé d'un technicien de l'APAL' ? Contactez Elise PAVAN au 06 70 79 51 73.

LGP ET LEGE - CONFORTER LES PARTENARIATS

Un des grands chantiers de 2022 à l'APAL' c'est le développement de nos marques pour augmenter le volume d'animaux de nos adhérents valorisés en « Le goût de la Proximité » et « Les éleveurs du Grand Est ».

Ces filières sont très intéressantes pour les éleveurs puisqu'une vache LEGE génère autour de 130 € de plus-value et une vache LGP autour de 190 € de plus-value. Mélanie Thinus est chargée à l'APAL' de suivre les magasins engagés dans nos marques.



Mélanie Thinus : "Je suis chargée de visiter tous les 2 mois les magasins qui sont engagés dans la démarche « Le goût de la proximité » pour faire le point sur les besoins en outils de communication que sont les animations, les affiches, les CGO (certificat de garantie d'origine). J'aborde aussi les questions de qualité de la viande, la planification et je fais le point sur les volumes de carcasses commandés. Je représente les éleveurs auprès du magasin pour animer notre partenariat."

Le 9 février Mélanie était au Leclerc de Thionville. Il s'approvisionne depuis plus de 2 ans en LGP.



« Dans tout notre rayon boucherie traditionnel, nous recherchons la proximité pour nos produits. Le retour des clients est très positif, ils ont un réel intérêt pour les produits locaux. Nous sommes très bien servis par l'APAL', nous recevons des animaux de très bonne qualité. Nous affichons les certificats de garantie avec la photo des éleveurs et les clients sont habitués, c'est un repère intéressant pour eux. » Explique Gilles Roxin lors de la visite de Mélanie.



Dès que les conditions sanitaires seront favorables une réunion avec les éleveurs sera organisée au magasin pour remettre la vidéo à diffuser derrière le comptoir et faire le bilan du partenariat.

DES VIDÉOS PERSONNALISÉES PAR MAGASIN

Pour rendre encore plus visible LGP un nouveau support de communication est proposé aux supermarchés engagés. Une vidéo présente les différents éleveurs qui approvisionnent le supermarché avec des images d'animaux aux parcs et des messages reprenant les atouts de notre marque.

Cette vidéo est disponible pour les écrans de la boucherie ou la page FaceBook du supermarché.

_ Céline CHAUDRON



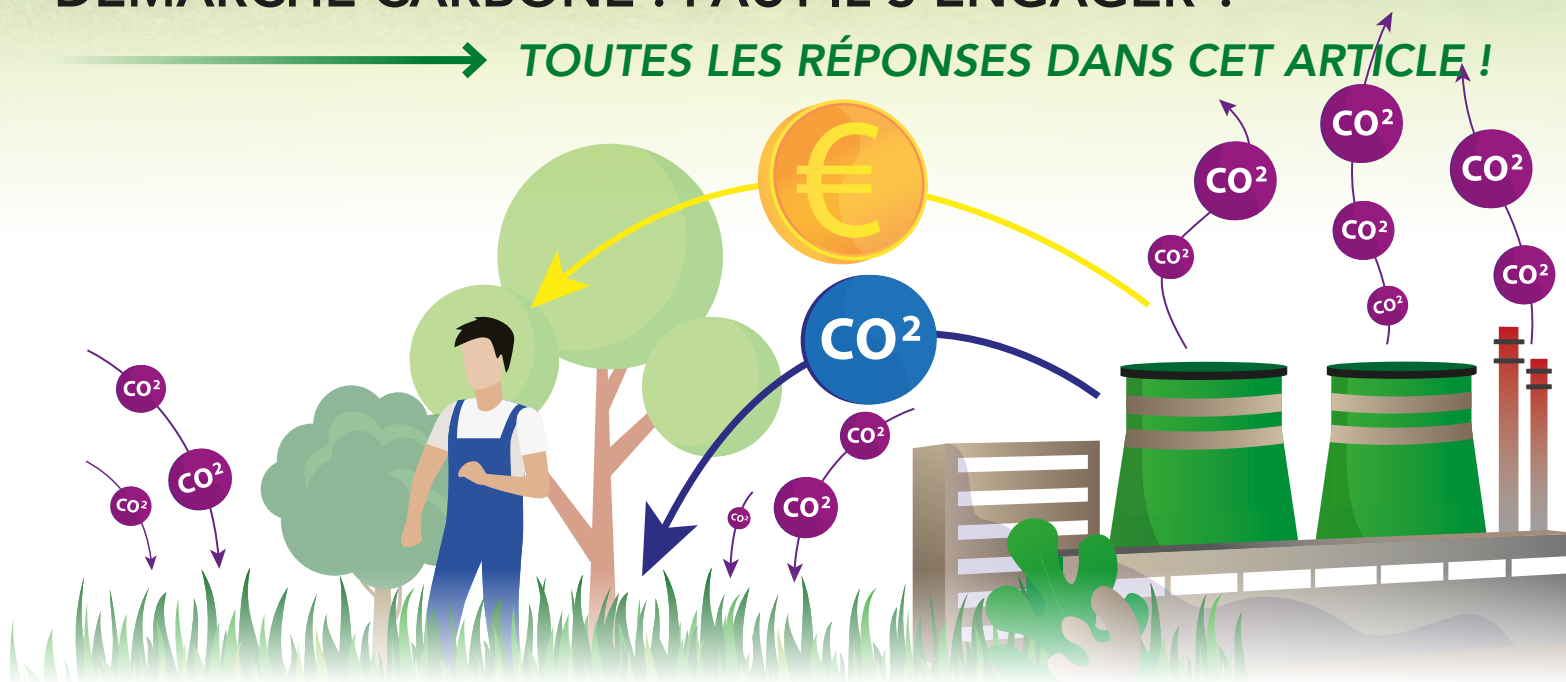
Acteur du conseil, de l'expertise comptable et de l'audit depuis plus de 50 ans, nous avons développé un savoir-faire avec des équipes dédiées au profit de **nos clients de l'économie agricole**. Aujourd'hui, **plusieurs centaines d'exploitations agricoles et structures rurales** nous ont fait l'honneur de nous rejoindre.

Nous sommes également partenaires de la Chambre d'agriculture des Vosges au sein du dispositif « Point Info Transmission ».



DÉMARCHE CARBONE : FAUT-IL S'ENGAGER ?

→ TOUTES LES RÉPONSES DANS CET ARTICLE !



Depuis plusieurs mois, vous l'avez certainement vu faire la une de tous les magazines agricoles dans le domaine de l'élevage ou des céréales : « **La démarche carbone, label bas carbone, gain carbone...** ».

DES CONTRAINTES ET DES RÈGLES

Au-delà de la perspective d'une rémunération prometteuse et de la possibilité de réduire son empreinte carbone, ce projet induit **des contraintes et des règles** dont vous devez avoir conscience avant de vous engager pleinement dans cette démarche.

Cet article vous permettra de vous faire une idée précise **d'un projet carbone en élevage** et de comprendre le mécanisme du crédit carbone.

La création d'un label bas carbone

Pour contribuer à l'atteinte des objectifs de la **Stratégie Nationale Bas Carbone**, le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire a créé le label bas carbone, qui est le **premier cadre de certification climatique adopté par la France**.



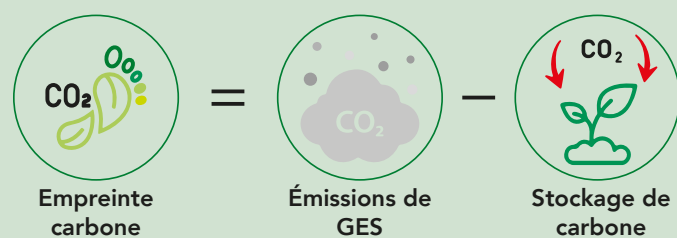
Le label bas carbone est donc un outil innovant pour favoriser l'émergence d'actions locales de lutte contre l'effet de serre et de séquestration de CO₂, par le biais de « puits de carbone », afin d'envisager l'atteinte de la **neutralité carbone en 2050**.

Les diagnostics environnementaux : une évaluation multicritère

La réalisation d'une évaluation environnementale d'une exploitation est possible par le biais de l'outil **CAP'2ER** (Calcul Automatisé des Performances Environnementales en Élevage de Ruminants), développé par l'Institut de l'élevage.

Cet outil d'évaluation multicritère impose de renseigner quelque 150 données pour mener à bien l'audit (à titre d'information, les données de reproduction, les quantités d'intrants utilisés, les quantités d'aliments achetés, les ventes d'animaux, ou encore la fertilisation apportée sur les surfaces de l'exploitation sont reprises).

L'objectif de cette analyse est de calculer l'empreinte carbone nette globale. Cette dernière se calcule de la façon suivante :



Ainsi, l'enjeu de ce projet est d'améliorer l'empreinte carbone nette, soit en diminuant les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), soit en favorisant le stockage de carbone.

Exemple d'une exploitation : pour vous présenter très concrètement en quoi consiste un diagnostic environnemental, nous vous présentons ci-dessous les résultats d'une exploitation engagée dans le cadre de notre 2^{ème} appel à projet.

Exploitation de polyculture-élevage située en Haute-Marne

- ✗ **Système Naisseur**
- ✗ **Travail : 1 UMO**
- ✗ **Race Limousine**
- ✗ **55 Vaches allaitantes**
- ✗ **82 ha de prairies permanentes**
- ✗ **SAU : 134 ha**
- ✗ **Production brute de viande vive : 286 kgvv/UGB**
- ✗ **345 kg de concentrés/UGB**

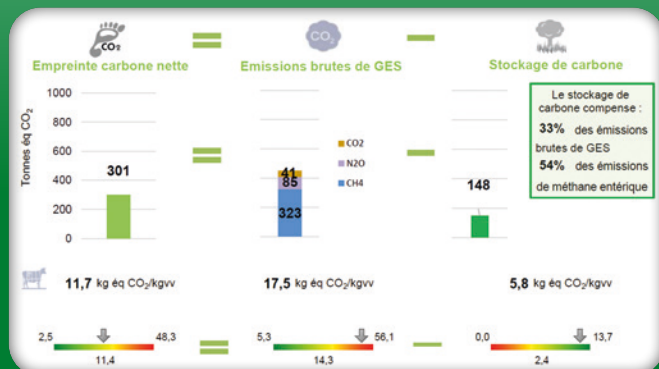
MON TROUPEAU

Race majoritaire	Production de viande
Limousine - 34	25 652 kgvv
Nombre d'UGB	Production de viande
89,7 UGB	286 kgvv / UGB
Vaches allaitantes	Taux de finition
51,86	100 %
Nombre de vêlages	Type de bâtiment
50	majoritairement aire paillée

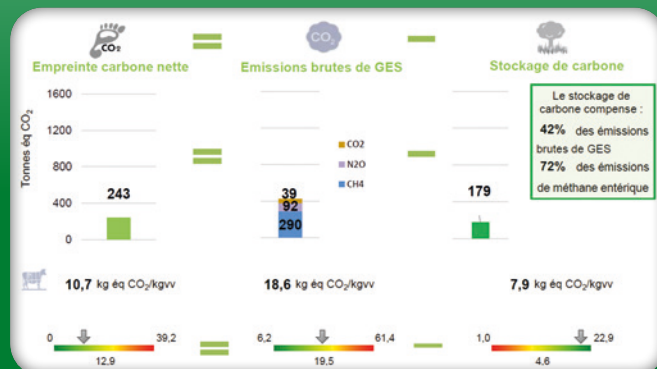
MES SURFACES

SAU viande	pourcentage maïs/SFP
95,7 ha	6 %
SFP viande	Linéaire de haies
92,4 ha	1 502 ml
Prairies permanentes	Chargement apparent
81,7 ha	1,0 UGB/ha SFP viande
Prairies temporaires	Pression en azote organique
6,4 ha	65,8 kg N/ha viande

BILAN DE L'EMPREINTE CARBONE NETTE EN SITUATION INITIALE



BILAN DE L'EMPREINTE CARBONE NETTE EN SITUATION FINALE



Cette exploitation de polyculture-élevage obtient une empreinte carbone nette dans la moyenne des systèmes de même typologie (à savoir naisseur). Aussi, après discussions et échanges avec l'éleveur, ce dernier souhaite concentrer ses principaux efforts sur la partie « **Stockage de carbone** » selon le plan d'action détaillé page suivante.

PLAN D'ACTION SUR 5 ANS

AUTONOMIE ALIMENTAIRE

- Mise en place de 6 ha de prairies temporaires et suppression du maïs ensilage
- Augmentation de la durée de pâturage (+30 jours) par agrandissement de la surface fourragère principale

BIODIVERSITÉ

- Implantation de 350 mètres linéaires de haies



REPRODUCTION

- Diminution de 3 mois de l'âge au premier vêlage



Les leviers engagés par l'éleveur s'orientent dans sa volonté de s'affranchir des achats extérieurs et d'être autonome dans l'alimentation de ses animaux. La remise en herbe pourra lui permettre une grande souplesse dans la construction et la sécurisation de son bilan fourrager.

De plus, l'objectif à court terme reste la suppression de la surface en maïs ensilage, car ce fourrage nécessite une importante complémentation azotée achetée. La surface allouée au maïs sera reconduite en cultures de vente et/ou en luzerne.



Impacts économiques des changements de pratiques :

- **Diminution de la quantité de concentrés par agrandissement de la surface fourragère principale (implantation de 6 ha de prairies temporaires) :**

Durant le projet, la quantité de concentrés devrait passer de 345 kg UGB à 283 kg/UGB soit une réduction de l'ordre de 62 kg de concentrés par UGB.

Si on considère le prix d'un aliment de production à hauteur de 250 €/t, cela revient à **une économie potentielle de 1 380 € par an.**

- **Réduction de l'âge au premier vêlage :**

Au terme de l'engagement dans la démarche bas carbone, l'éleveur réduira l'âge au premier vêlage de ses génisses de 36 à 33 mois.

Outre la possibilité de vendre des animaux plus rapidement qu'auparavant, l'éleveur réduit le coût d'élevage de ses génisses de 3 mois.

En considérant le coût alimentaire journalier d'une génisse (soit 1,5 €/jour), le gain économique se situe à **environ 2 000 € pour 15 génisses.**

En termes de gain carbone voici le tonnage auquel pourra prétendre l'éleveur, au terme des 5 ans, si et seulement si, le calcul de l'empreinte carbone nette est vérifié par rapport aux engagements pris dans le plan d'action initial :

Total Gain Carbone : 340 tonnes

Diminution des Gaz à Effet de Serre : 180 tonnes

Stockage carbone supplémentaire : 160 tonnes

Cette exploitation de polyculture-élevage pourra donc prétendre à un **financement correspondant à 340 tonnes** en fin de projet, rémunéré à hauteur de 30 € la tonne de carbone.

Remarque : Cet exemple ne constitue en rien un modèle de référence type et ne doit donc pas être pris comme une exactitude, mais plutôt comme une illustration de ce à quoi cette exploitation en particulier pourra prétendre au travers de ce projet et de ce plan d'action.

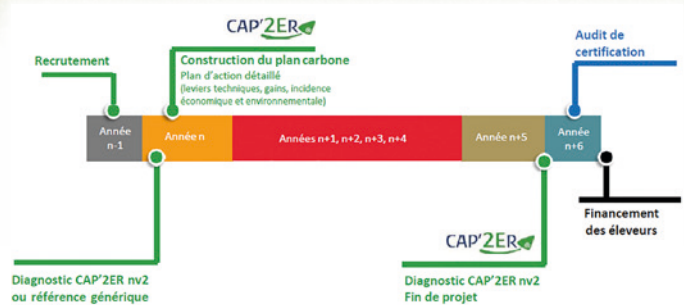


Les crédits carbone : comment cela fonctionne ?

D'après les propos de la présidente de France CARBON AGRI Association, M^{me} Marie-Thérèse BONNEAU : « Dans le cadre du Label Bas Carbone et de la méthode CARBON AGRI, nous souhaitons optimiser les crédits carbone au profit des agriculteurs, afin d'assurer un retour financier proportionnel à la réduction des émissions. Nous avons donc créé France CARBON AGRI Association pour répondre aux enjeux économiques et

environnementaux au service des projets territoriaux et des éleveurs ».

Le projet s'établit sur 5 ans avec la réalisation d'un audit initial en première année, avec la création d'un plan d'action atteignable et chiffré et la réalisation d'un audit final qui attestera ou non de l'évaluation positive de l'empreinte carbone. Entre la première et la dernière année, des visites de suivi annuelles sont prévues pour corriger ou valider les pratiques engagées.



Remarque : Pour intégrer cette démarche, il est impératif de ne pas diminuer le stockage de carbone. Ainsi, aucune surface en herbe ne doit être supprimée durant toute la durée du projet.



L'avis de vos techniciens



Pierre-Louis :

« L'engagement de votre exploitation dans une démarche carbone nécessite obligatoirement **un changement de vos pratiques.** Aucun crédit carbone ne sera attribué à une exploitation qui voudrait récolter les fruits d'un travail engagé il y a plusieurs années, sauf si de nouveaux leviers sont mis en place. Je pense notamment aux systèmes tout herbe, ou à fort % d'herbe, pour qui l'empreinte carbone est déjà relativement satisfaisante et pour qui, il paraîtrait légitime de demander une rémunération au titre des bénéfices environnementaux déjà acquis (j'ai eu l'occasion de soulever ce problème lors de ma présentation à la conférence Grand Angle Viande de Novembre 2021) ».



Samuel :

« Au-delà de la simple rémunération liée à la vente de crédits carbone, cet audit permet également de mettre le doigt sur des critères techniques importants : production brute de viande vive, données de reproduction, efficacité du système alimentaire... Même si le gain carbone peut paraître faible, les gains techniques sont eux aussi à comptabiliser dans ce projet, car ils permettent un retour chiffré beaucoup plus rapide et beaucoup plus pertinent pour vous, éleveur ».



Conclusion :

Toutes les exploitations peuvent avoir leur place dans ce projet, à la seule condition qu'elles initient des actions visant à améliorer leur empreinte carbone. Des bénéfices techniques et économiques sont possibles, à des échelles variables selon votre typologie de système.

Vous pouvez prendre contact dès à présent avec Samuel ou Pierre-Louis, si vous souhaitez davantage d'informations ou vous engager dans la démarche.

— Samuel BONNET / Pierre-Louis LEVIEUX



ÉLEVAGE

CERTIFICATION HVE Produire pour le marché de la restauration collective

La certification HVE (Haute Valeur Environnementale) émane du Grenelle de l'Environnement de 2007. Elle doit permettre la transition agroécologique en valorisant la production.

La loi égalim impose depuis le 1^{er} janvier 2022 à la restauration collective un minimum de 50% de produits identifiés avec des mentions de qualité et d'origine, dont HVE.

Dans le Grand Est, Interbev propose de structurer la filière avec 500 élevages bovins laitiers et allaitants. L'APAL' fait partie de ce projet et incite tout élevage qui en a la possibilité à se faire certifier. En effet l'APAL' travaille actuellement sur des contrats avec la restauration collective. Pour les exploitations, la certification HVE est alors une corde supplémentaire à leur arc pour la vente des animaux.

Pour plus de renseignements et si vous êtes intéressés contactez l'APAL' :

Elise PAVAN – 06.70.79.51.72 ou Pierre-Louis LEVIEUX – 06.76.98.67.15

À savoir le niveau 3 de la certification apporte aussi :

- Exemption des 2 conseils stratégiques phytosanitaires qui sont obligatoires pour repasser le certiphyto, depuis le 1/1/2021.
- Obtention d'aides dans le cadre du plan bâtiment ainsi qu'une majoration de DJA.
- Crédit d'impôt : les entreprises déjà certifiées ou en cours de certification jusqu'en 2022 pourront bénéficier d'un crédit d'impôt de 2 500 €, cumulable avec le crédit d'impôt « bio » avec un plafond de 5 000 € (non cumulable avec le crédit d'impôt « sortie du glyphosate »). Celui-ci est attribué en 2021 ou 2022 au titre de l'impôt sur le revenu ou l'impôt sur les sociétés. (source Est-Agricole).

RÉFÉRENT BEA

Pour rappel depuis le 1^{er} janvier 2022, et conformément au décret n°2020-1625 du 20 décembre 2020, tout responsable d'élevage doit désigner au sein de son personnel (ou se désigner lui-même par exemple s'il est seul sur l'exploitation) un référent au bien-être animal. En élevage ruminant, la désignation reste obligatoire mais la formation du référent au bien-être animal est facultative. Ce référent est chargé sur son exploitation

de sensibiliser au bien-être animal les personnes en contact avec les animaux.

La désignation du référent (exploitant ou membre du personnel) est affichée sur le site de l'élevage et mentionnée explicitement dans le registre de l'élevage (nom, prénom, coordonnées, date de désignation et signature du référent).

Retrouvez un modèle sur notre site internet : asso-apal.fr



— LE RESPECT — DE NOS ENGAGEMENTS

Tél. : 02 33 79 37 37

Fax : 02 33 79 37 38

Julien VUILLEMARD – 06 49 73 90 01
julienvuillemard57@gmail.com

Julien STEVAUX – 06 70 21 53 56
j.stevaux@ets-bechet.fr

Spécialiste achat et vente de reproducteurs toutes races
Achat permanent de tous bétails viande ainsi que de génisses pleines laitières



RÉUNIONS TECHNIQUES

Les deux réunions techniques qui ont eu lieu en automne dernier ont transmis aux participants des connaissances sur l'engraissement des animaux (environnement, sanitaire, techniques d'élevages). Échanges et pistes de progrès ont jalonné la matinée en salle. Puis l'après-midi s'est déroulée en exploitation.



Pierre-Louis Guelle

Cette journée m'a permis de découvrir l'actualité des filières qui sont développées par l'APAL. Sur l'aspect technique, j'ai retenu quelques points à vérifier sur mon élevage et quelques clés pour évoluer. Les techniciens qui font la formation sont ceux qui sont aussi sur le terrain, on a donc vraiment des cas concrets dans les chiffres qu'ils nous exposent.



Antoine Messin

Cette journée m'a permis d'échanger avec les autres éleveurs du secteur sur leurs techniques de travail. J'ai entendu quelques idées que je pourrai appliquer dans mon élevage. J'en ai aussi appris plus sur ce qu'était le bilan carbone.

— Céline CHAUDRON

Contact Élevage
Mars 2022

Directeur de la publication
Stéphane PEULTIER

Secrétaire de la rédaction
Céline CHAUDRON

Rédacteurs de ce numéro

Céline CHAUDRON
Simon GAILLARD
Samuel BONNET
Pierre-Louis LEVIEUX
Noémie WAYDLICH

Réalisation **PUBUP**

N° de dépôt légal: 741
ISSN 1154-6360

APAL
1, Allée du Pré Ory
54 425 PULNOY

L'AGRICULTURE EST MULTIPLE



SA BANQUE RESTE UNIQUE.

Vous choisissez de produire en bio ? Financement, assurance, encaissement, vente directe en ligne...
Le Crédit Agricole vous accompagne à chaque étape.

**AGIR CHAQUE
JOUR DANS VOTRE
INTÉRÊT ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ**



LORRAINE

Offres réservées aux professionnels et soumises à conditions. Renseignez-vous sur la disponibilité et les conditions de ces offres dans votre Caisse régionale de Crédit Agricole. Sous réserve d'acceptation de votre dossier de financement par votre Caisse régionale de Crédit Agricole prêteur. Contrats d'assurances assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10, boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS Paris. Ces contrats sont distribués par votre Caisse régionale.

* Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateurs.

L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

** Accès gratuit et illimité pour les particuliers, hors coût de communication variable selon opérateur.

Édité par Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Lorraine. Société coopérative à capital variable. Agréée en tant qu'établissement de crédit. Société de courtage d'assurances. 775 616 162 RCS METZ.

Siège social : 50/50 avenue André Malraux 57000 METZ. Immatriculée au registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07022719. Adresse postale : CS 71700 54017 NANCY CEDEX. - com3052 - 02-22

100% HUMAIN
100% DIGITAL



www.credit-agricole.fr/ca-lorraine

GESTION DU PARASITISME ET DE L'APPORT D'OLIGO-ÉLÉMENTS LORS DU PÂTURAGE DES BOVINS

La gestion du parasitisme et de l'apport d'oligo-éléments est un aspect très technique et résulte de raisonnement complexe qui demande une grande finesse d'analyse, qu'elle soit intellectuelle, épidémiologique ou adossée à des examens de laboratoire. (CAMUSET, 2020)

Pour rappel, l'objectif de la prévention du parasitisme est de développer au cours des deux premières années de pâturage une immunité forte, sans dégrader les paramètres zootechniques. (GMQ, âge au premier vêlage...).

Avec l'été humide et l'hiver plutôt doux de cette année, les larves infestantes seront probablement assez présentes sur les pâtures.



Cette contamination résiduelle peut varier selon différents facteurs : le mode d'exploitation de la parcelle à la fin de l'année précédente, le type d'animaux, la date de retrait de la parcelle, son chargement, le mode de déparasitage. Concernant les analyses pour évaluer le risque parasitaire, une coproscopie réalisée huit semaines après la mise à l'herbe est un indicateur intéressant mais nécessitant toutefois des prélèvements en pleine saison de pâture.

Les carences en oligoéléments sont assez fréquentes au pâturage, notamment chez les adultes en fin de gestation et chez les génisses. Cependant, il existe de grandes variabilités des teneurs en oligo-éléments des pâtures selon les régions. Ainsi, un bilan oligo-élément en rentrée de pâture peut vous permettre d'évaluer si les besoins des animaux ont été couverts lors du pâturage.

Pour déterminer la qualité de la complémentation en oligo-éléments pour vos animaux, vous pouvez vous aider du tableau ci-dessous (GAILLARD, 2019). Les besoins en oligoéléments sont estimés selon la quantité de matière sèche ingérée par jour. Il faudra notamment vérifier les apports en cuivre, en zinc, en manganèse, en iode et en sélénium. Les différentes formes galéniques peuvent être des bolus, des seaux à lécher voire sous forme liquide.

Références bibliographiques :

CAMUSET, PH., Maîtrise durable du parasitisme à la mise à l'herbe en troupeaux bovins, 2020. Journées nationales GTV, Poitiers 2020
GAILLARD, C., Estimer les apports et ajuster la complémentation minérale des bovins au pâturage, 2019. Le point vétérinaire N° 401

APPORTS JOURNALIERS RECOMMANDÉS (AJR) EN OLIGO-ÉLÉMENTS CHEZ LES BOVINS :

Oligo élément	Limite de carence	AJR en mg / kg de MS de la ration	Limite de toxicité
Cuivre	7	10	30
Zinc	45	50	250
Manganèse	45	50	1000
Sélénium	0,1	0,2	0,8
Iode	0,15	0,5	8
Cobalt	0,07	0,3	10
Molybdène	x	0,1	3

Demandez conseil à votre technicien ou au vétérinaire sanitaire de l'APAL'.

— Simon Gaillard
Vétérinaire sanitaire de l'APAL'

"Mieux vaut prévenir que guérir"

Tout au long du pâturage

HERBAIL

AIL 3 %

avec un intérêt olfactif pour accompagner toute la période à l'herbe

POTASSIUM
MAGNÉSIUM

OLIGO-ÉLÉMENTS

URÉE

TRANSIT
- Charbon
- Kaolin

PLANTES

A la mise à l'herbe
Soutien de la gestation

MAGOBOL

Retrouvez tout notre savoir-faire
www.natural-techna.com

Natural
By TECHNÀ

CRÉATION D'UNE UNITÉ DE LAINE LOCALE À BATAVILLE (57)

Actuellement envoyée en Chine pour le textile et réglée 40^{cts} le kg, le projet vise une valorisation de la laine à 2.5 €^{HT} le kg.

La SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) Mos-Laine a créé une activité industrielle avec la laine locale. Elle fabrique d'une part des rouleaux de feutres, demandés par de multiples marchés potentiels (industrie automobile, aéronautique, habillement, meubles, isolation phonique) et d'autre part des panneaux d'isolation utilisés dans le domaine de l'écoconstruction. L'intérêt croissant des consommateurs pour des produits naturels et sains est aussi un bon indicateur de développement.

Ces débouchés variés offrent de nombreux marchés potentiels pour équilibrer le chiffre d'affaires de la société.

Les objectifs de Mos-Laine sont de :

- Pérenniser la production ovine dans le Grand-Est
- Participer à la transition écologique par le maintien des prairies et la réduction des énergies fossiles en relocalisant la transformation de laine.
- Allier efficacité économique et innovation sociale en créant de la valeur ajoutée sur le territoire et des emplois non délocalisables et en conquérant de nouveaux marchés

Le projet est déjà bien construit. Les études de marchés, les projections financières et la description du fonctionnement sont abouties. Actuellement, Mos-Laine travaille au chiffrage des travaux et de l'implantation des machines.

Mos-Laine fédère éleveurs ovins, organismes et représentants de la profession agricole, salariés de la coopérative, investisseurs privés, collectivités territoriales, organismes de recherche et d'innovation territoriale.



Pour avoir un collège éleveur détenant 51 % du capital et pouvoir maintenir les prix d'achat de la laine rémunérateur, il manque quelques éleveurs investisseurs.

Pour plus de renseignements et **souscrire au projet** vous pouvez contacter Christelle VAILLANT de la chambre d'agriculture de Moselle 03 87 66 12 64.

Actrice de la transition écologique et énergétique, l'APAI' soutient ce projet par son partenariat.

— Céline CHAUDRON



VENTE DE BÉLIERS

23 juin 2022

Laneuveville-devant-Bayon / Présence du CS de Mirecourt



COMMISSION OVINE

Le 3 décembre s'est tenue la commission ovine. Ont été décidés l'organisation de la vente de béliers et le démarchage des magasins pour la valorisation des ovins dans la filière « Le goût de la Proximité ».



L'Art de la Viande

**LE BON MOMENT POUR SE LANCER
DANS UN PROJET, C'EST QUAND
ON A TROUVÉ LE BON PARTENAIRE.**



**Une banque de proximité,
c'est essentiel.**

BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

